

Les   
de LEXBASE  
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
  - TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
  - LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
  - L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
  - SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
  - DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

## Direction scientifique

Le Conseil national des barreaux

## Notions et questions abordées

### Partie 1 - Renforcement du droit des personnes sur leurs données personnelles

*Rappel des principes fondamentaux du droit de la protection des données*

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à l'oubli
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité des données
- Droit d'opposition

*Champs d'application matériel et territorial du RGDP*

- Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?
- Qu'est-ce qu'une personne concernée ?
- Qu'est-ce qu'un traitement ?
- Pourquoi se poser ces deux questions ?
- Les sort des données entrantes en UE

*La responsabilité portée par le cabinet*

- L'autorité de contrôle
- Amendes et Sanctions
- Risques pour le cabinet

### Partie 2 - Conformité RGDP et fonctions impliquées au sein du cabinet

*Les points clés de la conformité RGDP au sein du cabinet*

- Proportionnalité dans la collecte des données
- Pourquoi informer les personnes ?
- Différence entre « information » et « consentement »
- Droits des personnes sur leurs données à caractère personnel
- Conservation des documents notamment comptables

*Fonctions impliquées au sein du cabinet*

### Partie 3 - Les différents types de traitement au sein du cabinet

- Le traitement ressources humaines
- La gestion des clients
- Vidéosurveillance et vidéo-protection
- Fournisseurs et prestataires
- La gestion des accès au cabinet
- Les sites Internet

### Partie 4 - La fonction du délégué à la protection des données : reprendre les missions listées à l'article 37 du RGPD

### Partie 5 - La sensibilisation des collaborateurs

### Partie 6 - Le registre des activités de traitement

### Partie 7 - Assurer la sécurité des données

## Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

## Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

## Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.